

<p>Assistance publique des hôpitaux de Marseille (APHM)</p> <p>Statut : établissement public de santé</p> <p>Adresse siège social : 80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 05</p> <p>Nom du directeur général : monsieur Jean-Olivier Arnaud</p> <p>Nom du correspondant : madame Karine Ayache (directrice pôle psychiatrie)</p>	<p>Action d'accès aux soins dans le domaine de la santé mentale</p> <p>du 01/05/2019 au 30/04/2020</p> <p>Pôle n°1 (5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Marseille) et pôle 3 (4^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements de Marseille)</p>	<p>10 vacations hebdomadaires correspondant à 1 ETP</p>	<p>Montant total de l'action (plan de financement de l'action) : 49 586,00 €</p> <p>Montant accordé année 2018 : 24 203,00 €</p> <p>Montant proposé année 2019 : 30 554,00 €</p> <p>Cofinancement : Agence régionale de santé (ARS) : 19 032,00 €</p> <p>Pas d'autofinancement</p>	<p>2019.1/8</p> <p>Pas de GSU</p> <p>CTD du 07/02/2019</p> <p>Renouvellement de la convention 2018-2019</p>
---	--	---	--	---